Lyon : Jugé pour la 3ème fois pour trafic de cigarettes à la Guillotière, ce clandestin tunisien promet qu'il n'y aura pas de 4ème

31/07/2022 à 17h30



Il n'avait pas compris les deux premières fois, sa troisième condamnation sera-t-elle la bonne ?

Cette semaine, le tribunal judiciaire de Lyon jugeait un ressortissant tunisien arrêté dimanche dans le quartier de la Guillotière. Aux abords de la place Gabriel Péri, cet individu âgé d'une vingtaine d'années et qui se trouve en France en situation irrégulière se livrait au trafic de cigarettes.

Selon le Progrès, il cachait sur lui lors de son interpellation neuf paquets et 237 euros en liquide.

C'était donc la troisième fois qu'il comparaissait pour les mêmes faits. Face aux juges, le Tunisien a promis qu'il n'y aurait pas de quatrième. Il a toutefois écopé de 3 mois de prison ferme et a été incarcéré à l'issue de l'audience des comparutions immédiates.

Lyon Mag

(Merci à MarcelVincent)